

Choisir des essences végétales n'est pas chose aisée. Utiliser des plantes locales garantit leur bon développement et favorise l'intégration du bâti dans son contexte. Le végétal, par les nombreuses sensations qu'il suggère (couleurs, odeurs, textures), contribue à la reconnaissance de l'identité du territoire.

Un patrimoine végétal de qualité

Le châtaignier, une essence aux multitudes usages

Le châtaignier apprécie les sols siliceux et acides. Ainsi, il croît principalement sur les placages argileux du Tertiaire constituant le sol de nos plateaux. Aujourd'hui identitaire de nos paysages périgourdiens, il a en réalité remplacé progressivement les peuplements de chênes, de hêtres ou de frênes car ses atouts étaient nombreux. Ses fruits étaient autrefois une ressource en nourriture, d'où son surnom «d'arbre à pain». Son bois, tout aussi intéressant, permettait la création de tonneaux, de meubles ou de combustible. On l'utilisait particulièrement pour la production de charbon. Son développement rapide permettait ainsi de fournir les énormes quantités de charbon alimentant les forges de la région. Autre qualité, la forte teneur en tanin de son bois le rend naturellement imputrescible et lui permet d'être utilisé autant en aménagement intérieur qu'en extérieur.



Le châtaignier

Prairies et bosquets

L'analyse des composantes d'un paysage et de leur organisation est une aide à l'intégration des nouvelles constructions sur un secteur. En réutilisant les éléments paysagers locaux, on préserve l'identité paysagère de son territoire. Dans la Communauté de communes Périgord-Limousin, les prairies verdoyantes et les différentes superficies de peuplement arboré (arbre isolé, bosquet ou grande forêt) sont les éléments marquants du paysage. Le noyer, le châtaignier ou le chêne pédonculé au tronc dégagé, ponctuent les pâtures. La strate arbustive se retrouve surtout dans les lisières en ceinture autour des forêts. Ainsi, la plantation de petits bosquets formés par le regroupement de trois ou quatre arbres aide à intégrer son jardin et sa maison dans ce grand paysage.



Bosquet de feuillus dans une prairie pâturée



Dépression dans une prairie formant une zone humide



Zone humide liée à la présence d'un petit affluent

Les zones humides

Le sous-sol du Nord du territoire de Périgord-Limousin étant composé de roches imperméables, l'eau poursuit son chemin ou stagne en fonction de la topographie. Ainsi dans les cuvettes ou les lits de rivière, des zones humides se créent. Ces milieux humides (prairies et boisements humides, tourbières ou mares) abritent une faune et une flore endémiques adaptées à ce biotope particulier. Les essences végétales maintiennent les berges par le système racinaire. Ces milieux sont de véritables filtres naturels qui garantissent ainsi la qualité de l'eau des rivières. Ils permettent également de réguler les quantités d'eau comme de véritables éponges, en emmagasinant l'eau lors de fortes pluies pour ensuite la restituer lentement dans le sol. La préservation des zones humides est donc une priorité pour garantir la qualité et la quantité de la ressource en eau à une échelle locale comme à l'échelle d'un bassin versant.



Une mare

Quelles essences ?

Ces listes de végétaux, non-exhaustives, proposent quelques essences du milieu naturel ou issues de pépinière, ainsi que des vivaces ou annuelles adaptées au territoire de la Communauté de communes Périgord Limousin

Les essences spontanées



Noyer

Les arbres en sol métamorphique et magmatique :

Robinier faux-acacia
Châtaignier
Charme
Chêne pedonculé
Douglas
Mélèze
Pin maritime
Sapin de Nordmann

Les arbres en sol calcaire :

Chêne vert
Chêne pubescent
Frêne commun
Noyer commun



Buis taillés

Les arbustes persistants :

Buis
Genévrier commun
Troène vulgaire



Haie de buis et de noisetiers

Les arbustes caduques :

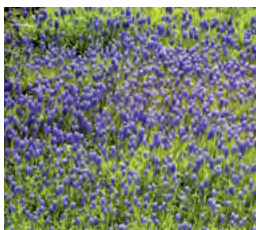
Aubépine monogyne
Cornouiller sanguin ou mâle
Eglantier
Noisetier
Prunellier
Rosa canina
Viorne lantana



Vigne en treille

Les grimpantes :

Chèvrefeuille
Clématite vigne blanche
Lierre
Vigne



Tapis de muscari



Orpin des jardins

Les essences d'ornements



Marronnier

Les arbres > 15m :

Cèdre de l'Atlas
Marronnier
Platane commun
Tilleul

Les arbres < 15 m :

Arbre de Judée
Fruitiers : Figuier, Pommier,
Poirier, Cerisier, Pêcher,
Prunellier, Néflier...



Hortensia

Les arbustes persistants :

Abélia
Escallonia
Fusain fortunei
Laurier tin
Oranger du Mexique

Les arbustes caducs :

Atlhea
Buddleia
Deutzia
Kolkwiazia
Hortensia
Lila
Magnolia
Seringat,
Spirée
Sumac de Virginie
Viorne,
Weigelia
Rosier



Haie mélangée

Les grimpantes :

Bignone
Clématite
Glycine
Jasmin
Rosier grimpant
Passiflore



Glycine

Les vivaces

En arbrisseaux ou herbacées, elles offrent un large éventail de compositions pour les massifs ou les abords d'une construction. Plantes aromatiques, graminées ou fleurs, elles renaissent naturellement d'une année sur l'autre. Cette végétation basse, aux feuillages et floraisons très variés, permet d'agrémenter l'ensemble du jardin tout au long des saisons.

Quelques précautions

- Les baies de certains végétaux peuvent être très toxiques et les fleurs trop mellifères attirent les insectes
- La puissance racinaire de certains arbres ou arbustes est dangereuse pour les fondations des constructions, d'autres ont des racines envahissantes (Mimosa, Bambou, Robinier faux-acacia, Peuplier...)
- Des dispositions particulières concernent les plantations et les essences dans le règlement d'un Plan Local d'Urbanisme ou d'un lotissement
- Des essences sont prohibées aux abords des constructions dans les secteurs couverts par les prescriptions « retrait et gonflement d'argiles »
- Se méfier du coup de cœur dans une pépinière et des cadeaux des amis qui ignorent vos bonnes résolutions